

N° 319

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 avril 1986.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des affaires culturelles (1) à la suite de la mission effectuée au **Mexique** du 5 au 15 septembre 1985 par une délégation de la commission.*

Par MM. Jules FAIGT, Auguste CAZALET,
Franck SÉRUSCLAT et Albert VECTEN,

Sénateurs.

(1) *Cette commission est composée de :* MM. Leon Eeckhoutte, *président* ; Paul Séramy, Adrien Gouteyron, Michel Miroudot, Michel Durafour, *vice-présidents* ; MM. James Marson, Jacques Habert, Jacques Carat, Pierre Vallon, *secrétaires* ; MM. Guy Allouche, Paul Bénard, Mme Danielle Bidard-Reydet, MM. Jean-Pierre Blanc, Marc Bœuf, Roger Boileau, Philippe de Bourgoing, Pierre Carous, Joseph Caupert, Auguste Cazalet, Adolphe Chauvin, Henri Collette, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Jean Delaneau, Jacques Durand, Jules Faigt, Claude Fuzier, Pierre Laffitte, Guy de La Verpillière, Henri Le Breton, Jean-François Le Grand, Mme Héliène Luc, MM. Kléber Malecot, Hubert Martin, Christian Masson, Dominique Pado, Sosefo Makapé Papilio, Charles Pasqua, Jacques Pelletier, Maurice Pic, Raymond Poirier, Jean Roger, Roland Ruet, Guy Schmaus, Abel Sempe, Franck Serusclat, Pierre S'card, Pierre-Christian Taittinger, Raymond Tarcy, Albert Vecten, Marcel Vidal.

Mexique. — *Centre d'études mexicaines et franco-mexicaines - Centre scientifique et technique - Institut français d'Amérique latine - Lycée franco-mexicain de Mexico - Rapports d'information.*

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	4
Compte rendu des activités de la délégation	6
Composition de la délégation	8
I. — Quelques éléments d'information	9
A. — Bref rappel sur l'histoire du Mexique et des relations franco-mexicaines	9
B. — Les relations franco-mexicaines durant les dernières décennies	10
C. — Les institutions politiques mexicaines	11
D. — La situation actuelle du Mexique	13
E. — La politique extérieure mexicaine	14
II. — Les éléments de la présence française dans le domaine culturel, scientifique et technique	17
A. — Le lycée franco-mexicain de Mexico (L.F.M.)	17
B. — L'alliance française	18
C. — Le Centre scientifique et technique (C.S.T.)	19
D. — L'Institut français d'Amérique latine (I.F.A.L.)	20
E. — Le Centre d'études mexicaines et centro-américaines (C.E.M.C.A.)	22
III. — Une position qui reste fragile	23
A. — La place du français dans le système éducatif mexicain	23
B. — L'image de la France	24
IV. — La nécessité de renforcer et d'adapter notre dispositif	26
A. — Les échanges universitaires	26
B. — La situation de l'I.F.A.L.	27
C. — La situation du L.F.M.	29
Conclusion	31
<i>Annexe</i> : Proposition de restructuration des activités culturelles, scientifiques et techniques de l'Ambassade de France à Mexico	34

Quelques jours après son retour à Paris, la délégation apprenait la nouvelle de la terrible catastrophe naturelle dont venait d'être victime la population de Mexico. A l'occasion de la publication du présent rapport, votre commission tient à renouveler l'expression de sa profonde émotion et de sa sympathie pour le peuple mexicain si durement éprouvé ; elle s'associe à nouveau aux hommages qui ont été rendus, dans cette circonstance, à l'action des équipes françaises de sauvetage ainsi qu'au comportement exemplaire de notre représentation diplomatique et consulaire.

INTRODUCTION

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des affaires culturelles, soucieuse d'enrichir l'information et la réflexion de votre Haute Assemblée sur les relations culturelles, scientifiques et techniques de la France avec les différents pays du monde, s'attache, depuis plusieurs années, à envoyer des missions à l'étranger pour étudier les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics et en apprécier le rayonnement.

Le choix de votre commission s'est porté en cette année 1985 sur le Mexique pour de fortes raisons. Ce pays, le plus septentrional de l'Amérique latine, et qui compte 79 millions d'habitants (sur une superficie près de quatre fois supérieure à celle de la France) constitue un partenaire d'une importance considérable dans bien des domaines, notamment ceux qui relèvent de la compétence de votre commission.

L'accueil particulièrement chaleureux qu'ont reçu les membres de la délégation a fourni un nouveau témoignage du climat d'amitié qui caractérise les relations franco-mexicaines. Cette atmosphère de compréhension réciproque, qui est la meilleure des bases pour le développement de la coopération et des échanges, doit être préservée quelles que soient les difficultés du moment. Dans ce but, il est particulièrement utile de maintenir, et, autant que possible, de porter à un meilleur niveau les relations culturelles, scientifiques et techniques entre les deux pays.

A cet égard, la délégation a pu mesurer l'ampleur de l'effort français de coopération mené au cours des dernières décennies : cet effort a entraîné le développement d'un ensemble d'institutions sans équivalent dans le reste du continent latino-américain et a permis, face à une influence évidemment considérable du voisin nord-américain, le maintien de notre présence culturelle notamment dans les milieux intellectuels et dirigeants. Le grand nombre de Mexicains, notamment dans l'administration et dans l'université, qui sont venus en France comme boursiers et qui exercent maintenant des responsabilités élevées, est également un facteur très favorable pour le développement des relations entre les deux pays.

Il reste que ces résultats importants demeurent fragiles et risquent de se trouver, à terme, compromis si le dispositif de coopération ne fait pas l'objet de certaines mesures d'adaptation et ne continue pas à bénéficier d'un soutien suffisant. Un relâchement de notre effort ne manquerait pas d'entamer les acquis d'une présence culturelle qui constitue dans de nombreuses perspectives un atout important pour notre pays.

*
* *

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DE LA DÉLÉGATION

5 septembre : Arrivée de la délégation à Mexico, où elle est accueillie par l'ambassadeur, M. Bochet, accompagné de M. Bourgois, conseiller culturel, scientifique et de coopération, et de M. Guignard, attaché de presse.

6 septembre : Réunion d'information avec l'ambassadeur, le conseiller culturel, scientifique et de coopération, l'attaché culturel, M. Couffignal, l'attaché scientifique, M. Chanussot, l'attaché de coopération, M. Doutre-Roussel, et l'attaché de presse.

Visite du Lycée franco-mexicain de Mexico et réunion avec le proviseur, M. Filliu.

Visite de l'alliance française de Polanco et réunion avec M. Perez, secrétaire général de la Fédération des alliances françaises.

7 septembre : Visite du Centre scientifique et technique français et réunion avec le directeur, M. Chanussot.

Visite de l'Institut français d'Amérique latine et réunion avec le directeur, M. Couffignal.

Réunion avec M. Arriola, directeur général des affaires internationales du ministère de l'éducation et M. Segovia, professeur de science politique au Colegio de Mexico. La délégation était accompagnée de M. Bourgois et du Premier secrétaire de l'ambassade, Mlle Texier.

8 septembre : Déplacement à Cuernacava et Taxco. La délégation était accompagnée par Mlle Texier.

9 septembre : Réunion avec M. Gonzalez Avelar, ministre de l'éducation. La délégation était accompagnée par M. l'ambassadeur.

Réunion avec M. Carpizio, recteur de l'université nationale autonome de Mexico (U.N.A.M.).

Réunion avec M. Lozoya, directeur en chef de la coopération au ministère des relations extérieures.

Réunion avec M. Perez Correa, secrétaire d'Etat chargé de la communication.

Dîner à la résidence de l'ambassadeur, où la délégation a rencontré de nombreuses personnalités mexicaines.

10 septembre : Réunion avec M. Riva Palacio, président du Sénat.

Réunion avec la commission de l'éducation du Sénat.

Conférence de presse de la délégation, qui était accompagnée par M. l'ambassadeur.

11 et 12 septembre : Visite des sites archéologiques de Palenque, Chichen Itza et Uxmal. La délégation était accompagnée par Mlle Texier.

13 septembre : Visite du centre historique de Mexico

Visite du Centre français des études mexicaines et centro-américaines (C.E.M.C.A.). Réunion avec M. Michelet, directeur du C.E.M.C.A.

Visite du Musée national d'anthropologie de Mexico. La délégation était accompagnée par M. Michelet.

14 septembre : Départ de la délégation, saluée par M. l'ambassadeur.

15 septembre : Arrivée de la délégation à Paris.

La délégation remercie très vivement S.E. M. Bernard Bochet, ainsi que tous les membres de la représentation diplomatique française qui ont participé à la préparation et au déroulement de la mission, pour la diligence, la disponibilité et l'extrême affabilité dont ils ont fait preuve à son égard.

Les membres de la mission tiennent également à manifester leur gratitude à leurs hôtes mexicains pour leur accueil toujours empreint d'amitié et pour les multiples égards dont ils les ont entourés. Ils remercient en particulier M. Riva Palacio, président du Sénat, M. Gonzalez Avelar, ministre de l'éducation, M. Carpizio, recteur de l'U.N.A.M., et M. Perez Correa, secrétaire d'Etat chargé de la communication.

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

En l'absence de M. Léon Eeckhoutte, président de la commission des affaires culturelles, empêché, la délégation était conduite par M. Jules Faigt, sénateur de l'Hérault, vice-président du conseil régional ; elle était composée de M. Auguste Cazalet, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, maire de Sévignac-Meyracq, M. Franck Serusclat, sénateur du Rhône, conseiller général, maire de Saint-Fons, et M. Albert Vecten, sénateur de la Marne, président du conseil général, maire de Muizon.

I. — QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

A. — **Bref rappel sur l'histoire du Mexique et des relations franco-mexicaines.**

Les idées révolutionnaires venues de France ont joué un rôle important — à côté de l'exemple fourni par l'indépendance des Etats-Unis — dans la formation, en 1810, du Mexique indépendant ; l'intervention française en Espagne (1808) avait d'ailleurs créé un terrain favorable à l'indépendance en empêchant la puissance coloniale de chercher à assurer son maintien.

L'indépendance du Mexique a ouvert une longue période de troubles et d'interventions étrangères. Entré en guerre contre les Etats-Unis à la suite de l'annexion par ceux-ci du Texas, le Mexique perd la moitié septentrionale de son territoire (1847). Quelques années plus tard, mettant à profit l'affaiblissement des Etats-Unis lié à la guerre de sécession, Napoléon III fait intervenir les troupes françaises à la suite de la décision du Chef de l'Etat, Benito Juarez, de suspendre le paiement de la dette extérieure mexicaine ; pendant trois ans, (1864-1867), ces troupes réussissent à maintenir Maximilien de Habsbourg, proclamé Empereur, à la tête du Mexique. Cette expédition se termine par la capture et l'exécution de Maximilien, puis par la prise de Mexico par les troupes de Benito Juarez, auquel succède, quelques années plus tard, Porfirio Diaz, lequel conservera le pouvoir, en usant de procédés dictatoriaux, jusqu'en 1910.

L'intervention française n'altéra pas durablement les relations franco-mexicaines, d'autant que la chute de Napoléon III intervint peu de temps après ; dès 1874, les relations diplomatiques reprenaient entre le Mexique et la République française. Certains soldats français étaient d'ailleurs restés au Mexique et y avaient fondé des familles ; quelques années plus tard, commença l'installation des « Barcelonnettes », Français des Basses-Alpes qui s'employèrent à créer des industries et des négoce dans divers secteurs et parvinrent à jouer, notamment au début du xx^e siècle, un rôle considérable dans le domaine commercial et financier.

Au demeurant, le chef de la résistance à l'intervention française, Benito Juarez, et son successeur Porfirio Diaz, étaient imprégnés de culture française et s'inspiraient en particulier du positivisme d'Au-

guste Comte. Le « porfirisme » est le moment de l'apogée de l'influence française, qui s'exprime tant dans la littérature, la peinture, l'architecture et la mode que dans le droit, les sciences politiques et la médecine ; il est également un moment de relative prospérité pour le Mexique, qui s'est ouvert aux investissements étrangers ; mais la concentration croissante des terres finit par provoquer l'explosion révolutionnaire de 1910.

Celle-ci ouvre une nouvelle période de troubles ; les combats entraînent la disparition de plus d'un million de Mexicains, parmi lesquels les chefs du mouvement de révolte, Pancho Villa et Zapata. La Révolution s'achève en 1917 avec la promulgation d'une Constitution, toujours en vigueur, inspirée de celle des Etats-Unis ; en 1929, est créé le Parti national révolutionnaire, ancêtre de l'actuel Parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.) : la prépondérance de ce parti a assuré depuis lors la stabilité politique du Mexique.

Le caractère nationaliste de la Révolution de 1910-1917 a entraîné le déclin de l'influence culturelle française par rapport à la période précédente ; dans les années suivantes, la communauté française a joué à l'intérieur du pays un rôle de moins en moins important, sous l'effet du tarissement du courant d'immigration et d'une moindre participation au mouvement d'industrialisation.

B. — Les relations franco-mexicaines durant les dernières décennies.

Un renforcement des relations politiques s'est manifesté après le voyage historique du général de Gaulle en 1964 ; il s'est traduit par la visite du Président Echeverria en 1973 et par un courant continu de visites de personnalités gouvernementales, de hauts fonctionnaires et d'industriels. En 1979, le Président Giscard d'Estaing s'est rendu au Mexique ; à son tour, le Président Lopez Portillo est venu en France en 1980. Une visite du Président Mitterrand, en 1981, précédée et suivie de nombreuses visites ministérielles, puis la visite d'Etat du Président De La Madrid en 1985, ont permis de dégager une approche commune sur nombre de problèmes. Plusieurs accords ont été conclus durant les deux dernières décennies, tant en matière économique que dans le domaine culturel, scientifique et technique.

A partir des années 1970, en raison de l'expansion rapide de l'économie mexicaine, la présence économique française, sans retrouver son niveau antérieur, s'est relativement intensifiée et diversifiée. A côté de la souche d'immigration ancienne est apparue une

immigration formée de résidents temporaires qui effectuent au Mexique des séjours de trois à dix ans. La colonie française compte, à l'heure actuelle, environ 15.000 personnes (dont 7.500 immatriculées auprès des services consulaires) ; elle est concentrée principalement à Mexico et Guadalajara, deuxième ville du pays. Par son nombre, elle est la plus importante des souches d'immigration européenne après celle de l'Espagne.

Les investissements industriels français, très amoindris après la nationalisation des participations privées dans les mines et les chemins de fer, se sont redressés dans les années 1970 ; les intérêts français, qui s'élevaient à 23,8 millions de dollars en 1968, ont atteint 101,5 millions de dollars en 1980, et ont progressé ensuite pour s'établir à environ 237 millions de dollars en 1984. Ce montant demeure modeste : il représente seulement 1,8 % du total des investissements étrangers (contre 20 % au début du siècle) et place la France au septième rang parmi les pays industrialisés présents au Mexique. Il est à noter que si les entreprises françaises sont actives dans les secteurs très divers (1) de la vie économique, la régie Renault constitue de très loin l'élément le plus important de l'implantation française au Mexique.

Enfin, il convient de remarquer que les échanges commerciaux entre les deux pays, longtemps excédentaires à notre profit, sont nettement déficitaires depuis 1981 en raison principalement des achats de pétrole (qui représentent plus de 80 % de nos importations). En 1984, nos importations se sont élevées à 2,6 milliards de francs ; tandis que nos exportations atteignaient 7,1 milliards de francs ; une légère réduction de ce déficit est intervenue en 1985. La baisse des prix du pétrole qui est actuellement enregistrée devrait contribuer mécaniquement à limiter ce déséquilibre ; mais elle ne manquera pas d'affecter négativement les importations effectuées par le Mexique.

C. — Les institutions politiques mexicaines.

Largement inspirée de la Constitution des Etats-Unis, la Constitution mexicaine de 1917 a instauré un régime présidentiel dans un cadre fédéraliste. Le Président, élu au suffrage universel direct, détient la totalité du pouvoir exécutif ; il n'est pas responsable devant les Chambres, lesquelles, en contrepartie, ne peuvent être dissoutes.

(1) Ainsi qu'en témoigne, par exemple, le rôle des entreprises françaises dans la réalisation du métro de Mexico.

Il convient de souligner deux règles qui jouent un rôle important dans le fonctionnement du système politique mexicain : le Président et les gouverneurs d'Etat ne sont pas rééligibles (les sénateurs et les députés n'étant pas, quant à eux, *consécutivement* rééligibles) ; le cumul des charges électives est interdit.

Le pouvoir législatif est exercé par deux Chambres et par un organe mixte qui siège en période d'intersession.

Représentatif du fédéralisme, le Sénat compte 64 membres (2 pour chacun des 31 Etats, et 2 pour le District fédéral de Mexico) élus pour six ans au scrutin majoritaire à un tour. Le parti dominant, favorisé par ce mode de scrutin, détient l'ensemble des sièges.

Les députés sont au nombre de 400. Depuis la réforme de 1977, les trois quarts d'entre eux sont élus au scrutin majoritaire à un tour, les autres étant élus au scrutin proportionnel ; peuvent bénéficier de la représentation proportionnelle les partis qui ont obtenu moins de 60 sièges au scrutin majoritaire et plus de 1,5 % des suffrages exprimés. Neuf partis sont ainsi représentés à la Chambre des députés.

En période d'intersession, c'est-à-dire en dehors de la période du 1^{er} septembre au 31 décembre, la continuité de la représentation du pouvoir législatif est assurée par la commission permanente du Congrès de l'union, qui a le pouvoir d'initiative et d'examen des textes de loi (mais non le droit de les voter). Présidée alternativement, pour des périodes d'une année, par le président du Sénat et par le président de la « grande commission » de la Chambre des députés, elle se compose de 29 membres, à savoir 15 députés et 14 sénateurs désignés par leur Chambre d'origine.

Comme le pouvoir exécutif, les membres de chacune des deux Assemblées ont le droit d'initiative et d'amendement. Le Sénat mexicain a les mêmes compétences exclusives que le Sénat américain dans le domaine de la politique extérieure (approbation des traités internationaux à la majorité des deux tiers).

Dans la pratique, les textes approuvés par les Chambres sont pour la plupart des projets de loi, ceci d'autant plus qu'il existe une procédure complexe d'examen en commission et que les Chambres doivent, pour passer outre à un veto du pouvoir exécutif, approuver un texte à la majorité des deux tiers.

Cependant, si la marge d'initiative du Parlement peut dans la pratique apparaître étroite, il convient de souligner que trois facteurs concourent à accroître le rôle de la Chambre des députés :

— en premier lieu, il n'y a pas au Mexique de définition d'un domaine de la loi au sens de l'article 34 de la Constitution française : outre certaines compétences fondamentales reconnues dans la

Constitution (le vote des recettes de l'Etat par exemple), toute résolution générale, impersonnelle et d'intérêt commun a caractère de loi ;

— en second lieu, la réforme de 1977 a incontestablement donné un regain d'intérêt aux débats de la Chambre basse en introduisant le pluralisme. Le parti dominant y conserve une très nette majorité mais une large diversité d'opinions s'y reflète.

Lors de la campagne présidentielle de 1982, le principe de l'introduction d'un certain pluralisme au sein du Sénat à l'image de la réforme politique de 1977 qui a bénéficié à la Chambre des députés, a été évoqué ; cette réforme fait encore aujourd'hui l'objet de discussions.

D. — La situation actuelle du Mexique.

La situation du Mexique est caractérisée en premier lieu par un rapide accroissement démographique, de l'ordre de 2,2 % par an ; le visiteur européen ne peut qu'être frappé par la jeunesse d'une population dont les moins de 25 ans constituent les deux tiers. La densité de la population est faible en moyenne (40 habitants au kilomètre carré), mais la répartition de la population sur le territoire est très inégale : le district de Mexico, dont la superficie est six fois supérieure à celle de Paris, rassemble à lui seul plus d'un cinquième des Mexicains, ce qui est plus que la part de l'agglomération parisienne dans la population française.

Le produit intérieur brut (P.I.B.) par habitant, après avoir très sensiblement augmenté au cours des années 1970, a nettement diminué en 1982 et 1983, puis a connu une hausse d'environ 1 % en 1984 et 1985 ; il s'établit à l'heure actuelle à environ 2.250 dollars par an.

La situation économique et financière du Mexique est aujourd'hui fort difficile : après avoir connu une expansion rapide entre 1978 et 1981, rendue possible par le « deuxième choc pétrolier », le Mexique a subi très fortement les effets de la récession internationale, des variations du dollar, puis de la baisse du prix du pétrole : malgré deux dévaluations du peso, le Mexique s'est retrouvé en 1982 dans l'impossibilité de faire face à ses obligations extérieures. La politique de rigueur mise en œuvre avec détermination, en 1983 et 1984, par le président de La Madrid a permis d'obtenir des résultats significatifs : la balance commerciale et la balance des paiements courants ont dégagé un excédent important, le déficit du secteur public a été fortement réduit, et le Mexique a pu ainsi obtenir, dans des conditions satisfaisantes, une restructuration de sa dette. Cependant, de nouvelles et graves difficultés, liées à une reprise prématurée

de la croissance, sont réapparues en 1985 : inflation rapide, faiblesse du peso, retour au déséquilibre extérieur ; en outre, la poursuite de la baisse du prix du pétrole a mis à nouveau le Mexique dans l'impossibilité d'assumer sa dette extérieure.

Dans ce contexte, les autorités mexicaines ont pris de nouvelles mesures monétaires et budgétaires rigoureuses ; mais, à côté de ces actions conjoncturelles qui ont montré leurs limites, elles se sont engagées dans la recherche d'un assainissement plus profond par une plus large ouverture de l'économie sur l'extérieur. Cette nouvelle direction marque un infléchissement significatif par rapport au mode de développement suivi depuis la Seconde Guerre mondiale, qui était fondé sur la constitution d'une industrie par substitution d'importations, à l'abri d'un protectionnisme sans cesse renforcé.

E. — La politique extérieure mexicaine.

Inspirée des valeurs du nationalisme révolutionnaire, la politique extérieure mexicaine constitue, au-delà des changements de style propre à chaque président, l'élément de permanence le plus notable du Mexique contemporain ainsi qu'un facteur du consensus national.

Relativement peu présent sur la scène internationale jusqu'en 1970, le Mexique, sous l'impulsion décisive à cet égard du Président Echeverria, a joué un rôle de plus en plus marqué dans le dialogue nord-sud et au sein du mouvement des non-alignés (où il n'a cependant qu'un statut d'observateur). Défendant les principes généraux qui régissent la Charte des Nations unies, la diplomatie mexicaine s'est fait remarquer pour ses positions dans le débat sur le désarmement et pour les efforts déployés en faveur de la dénucléarisation du continent latino-américain ; plus récemment, le Mexique a pris part à l'appel lancé en mai 1984 en faveur du désarmement nucléaire par six pays (Argentine, Grèce, Inde, Mexique, Suède, Tanzanie).

Par ailleurs partisan d'un renforcement des instances internationales, notamment de l'O.N.U., le Mexique a exprimé sa préoccupation devant la mise en cause du « multilatéralisme », à l'occasion notamment de la crise de l'U.N.E.S.C.O.

Pour un pays, selon la formule célèbre « si loin de Dieu et si proche des Etats-Unis », les relations bilatérales avec le grand voisin du nord ont un poids déterminant qui tient à la fois à l'importance

des échanges économiques (68 % du commerce extérieur), des investissements nord-américains et à l'existence d'une communauté mexicaine en accroissement au nord du Rio Grande, communauté dont les conditions de vie sont souvent précaires. L'arrivée au pouvoir de M. de La Madrid, si elle n'a pas permis de surmonter tous les différends bilatéraux, s'est traduite par un changement de ton, nettement plus empreint de cordialité entre les deux gouvernements. Cependant, les divergences sur la politique internationale et l'absence de solution aux principaux problèmes bilatéraux continuent d'entretenir le fort courant traditionnel d'anti-américanisme de la presse et de la majorité des milieux politiques mexicains.

Quant aux affaires d'Amérique centrale et latine, qui n'ont paradoxalement longtemps constitué qu'une préoccupation lointaine, elles sont maintenant au cœur des interventions de la diplomatie mexicaine. On s'attendait, généralement, à ce que le Président de La Madrid consacre toute son attention à la crise intérieure et marque plus de distance à l'égard du règlement des conflits centro-américains ; il n'en a rien été et le Mexique a continué d'œuvrer à la recherche d'une solution négociée à ces conflits ; toutefois, conscient de son isolement relatif en Amérique centrale et de la difficulté de s'associer à une puissance extérieure à la région, le Mexique a tenu à placer ses initiatives diplomatiques dans le cadre de la solidarité latino-américaine. Au sein du groupe de Contadora, constitué peu après l'entrée en fonction du Président de La Madrid, le Mexique a joué un rôle déterminant, tant au niveau politique qu'économique. Le Mexique a également joué un rôle particulièrement actif dans l'ouverture de négociations directes entre les Etats-Unis et le Nicaragua, qui se sont d'ailleurs tenues sur le sol mexicain, jusqu'à ce que le gouvernement américain décide de les suspendre en janvier 1985.

Un rapprochement s'est également effectué avec les principaux pays du sous-continent, notamment lors de la visite d'Etat du Président de La Madrid, en avril 1984, à Buenos Aires, Brasilia, Bogota et Caracas. La part active qu'a prise le Mexique aux conférences et aux initiatives latino-américaines sur l'endettement et le commerce témoigne, en dépit de la modération dont ne s'est pas départie la diplomatie mexicaine, de la volonté de donner un tour plus concret à une solidarité jusqu'ici affichée surtout au plan politique.

Quant aux relations avec Cuba, que le Mexique n'avait jamais interrompues, elles demeurent bonnes et actives, notamment sur le plan commercial et technique.

La volonté de diversification des relations politiques et économiques avec les pays industrialisés autres que les Etats-Unis s'est traduite notamment par l'intensification des échanges avec l'Europe

occidentale. Le Président de La Madrid a effectué en juin 1985 des visites d'Etat en Espagne, en Grande-Bretagne, en Belgique, au siège des Communautés, en R.F.A. et en France. La signature de nombreux contrats de coopération économique, commerciale et financière ainsi que les consultations politiques menées sur les grands problèmes internationaux, ont concrétisé la volonté exprimée par le Mexique de poursuivre le rapprochement avec l'Europe.

II. – LES ÉLÉMENTS DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE DANS LE DOMAINE CULTUREL, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Plusieurs institutions concourent au maintien de la présence française en matière culturelle, scientifique et technique : ce sont – dans l'ordre où la délégation les a visités – le Lycée franco-mexicain, l'Alliance française, le Centre scientifique et technique (C.S.T.), l'Institut français d'Amérique latine (I.F.A.L.) et le Centre français des études mexicaines et centro-américaines (C.E.M.C.A.).

A. – Le Lycée franco-mexicain de Mexico (L.F.M.).

Le L.F.M., qui a été fondé par les Français expatriés au Mexique, est un établissement privé, doté d'un statut de droit mexicain, qui est reconnu, contrôlé et subventionné par les ministères français de l'Éducation nationale et des relations extérieures ; il comporte une section mexicaine, placée sous la tutelle des autorités académiques mexicaines.

La section mexicaine suit les programmes scolaires mexicains ; elle comporte environ 350 élèves pour trois échelons d'enseignement (préélémentaire, élémentaire, secondaire).

La section française reçoit environ 2.350 élèves ; elle suit intégralement les programmes et instructions du ministère français de l'Éducation nationale. Près de 1.000 élèves sont inscrits dans les classes maternelles et primaires ; le premier cycle de l'enseignement secondaire accueille 700 élèves, tandis que le second cycle général et technologique reçoit 670 élèves.

Un système de « classes-passerelles » permet aux élèves issus de la section mexicaine (ou quelquefois d'autres établissements) d'accéder au second cycle technique français.

Avec au total 2.700 élèves, le L.F.M. est un des principaux établissements d'enseignement français à l'étranger ; remarquable par l'importance de ses effectifs, il l'est tout autant par la diversité de ses activités, puisqu'il couvre tous les degrés d'enseignement (à l'exception de l'enseignement supérieur) et fait une place importante, à côté de l'enseignement général, à l'enseignement technolo-

gique (préparation aux baccalauréats E, G 1, G 2, F 1, F 2, et F 3). **La délégation a constaté, au cours de sa visite, la richesse de la vie scolaire et des pratiques pédagogiques menées dans l'établissement.** Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, ont été mis en place des groupes de niveaux dans certaines matières ; la pédagogie de soutien et l'aide personnalisée aux élèves ont été également développées. L'utilisation de l'informatique et des techniques audiovisuelles est par ailleurs très poussée. Enfin, le L.F.M. est le lieu de nombreuses activités périscolaires, notamment sportives.

Les élèves du L.F.M. sont majoritairement d'origine franco-mexicaine ; l'établissement reçoit aussi bon nombre d'enfants de Français provisoirement expatriés. A côté de ces deux catégories, le L.F.M. accueille une proportion notable d'enfants de Mexicains, généralement de milieu aisé, qui optent pour cet établissement à la fois par affinité pour la culture française et en raison de la réputation de l'enseignement dispensé.

B. - L'Alliance française.

L'Alliance française du Mexique, avec vingt-huit centres et 30.000 élèves, représente la première implantation de l'Alliance dans le monde. Son développement constant, obtenu avec le soutien des autorités locales, ne peut suffire à enrayer le déclin de la langue française, mais il peut permettre de le freiner tout en servant de relais aux actions de diffusion de la culture française sous toutes ses formes, y compris en matière scientifique et technique.

Chacune des vingt-cinq Alliances françaises locales est une association civile de droit mexicain ayant pour mission d'enseigner la langue française hors cursus scolaire aux enfants et aux adultes, de promouvoir l'intérêt pour la culture française et de favoriser les échanges culturels franco-mexicains ; la Fédération des Alliances françaises du Mexique assure la coordination de l'ensemble.

Il est à noter que ce réseau date, pour l'essentiel, de l'après-guerre ; seule l'Alliance française de Mexico, créée en 1884, fait exception. Onze des Alliances locales bénéficient de la présence d'au moins un professeur détaché par la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (D.G.R.C.S.T.) ; quatorze ne disposent pas de cette aide.

Les activités d'enseignement touchent, à l'heure actuelle, près de 24.000 élèves ; ces effectifs étaient nettement supérieurs (d'environ 30 %) avant le début, en 1982, de la crise économique. La diminution des effectifs résulte principalement d'une forte chute du

nombre de nouveaux inscrits ; cependant, le public des Alliances reste jeune (72 % des élèves ont moins de 27 ans). L'enseignement est assuré par trente et un fonctionnaires français détachés et par deux cent soixante-neuf professeurs recrutés localement et rémunérés intégralement sur le budget des associations.

La diffusion de la culture française, seconde mission des Alliances, constitue une tâche relativement difficile ; elle prend des formes très diverses. En effet, dans de nombreuses villes de l'intérieur du Mexique, l'Alliance française constitue la réalité de la présence française ; ses associations sont considérées, non seulement comme des écoles, mais encore des centres culturels, des officines consulaires, des services chargés des bourses, et des bureaux de tourisme. La cohérence de cette activité multiforme est assurée par le Secrétariat général de la fédération des Alliances, en liaison étroite avec les services de l'Ambassade.

Les alliances sont également l'interlocuteur des organismes culturels mexicains de province : la plupart des grandes manifestations culturelles françaises ou franco-mexicaines sont organisées avec l'aide de ces organismes locaux.

L'aide publique française, outre trente et un postes budgétaires déjà mentionnés, comprend une subvention de fonctionnement au secrétariat général, redistribuée pour moitié entre les différents centres, ainsi qu'une subvention d'équipement.

L'aide d'origine mexicaine prend une importance croissante et ne provient plus que pour une faible part de Mexicains d'origine française. L'aide des municipalités et des gouvernements locaux, en particulier, a augmenté de manière importante au cours des dernières années.

Cet appui, ainsi que les demandes formulées par plusieurs municipalités de voir s'ouvrir une Alliance locale, montrent que **malgré les difficultés conjoncturelles, le réseau des Alliances reste un instrument fiable et durable de notre rayonnement.**

C. - Le Centre scientifique et technique (C.S.T.).

Le C.S.T. constitue une dépendance de l'Ambassade de France ; il est le symétrique, pour les questions scientifiques, techniques et industrielles, de l'I.F.A.L. (dont il sera question plus loin) pour le domaine culturel. Dirigé par l'attaché de coopération, il abrite également les services de l'attaché scientifique. Ce statut, qui fait bénéficier le C.S.T. des privilèges et immunités diplomatiques, et qui est bien accepté des interlocuteurs mexicains, constitue un facteur d'efficacité.

Le C.S.T. assure, d'une part, l'appui de l'ensemble des activités de coopération scientifique et technique, et, d'autre part, une activité de diffusion scientifique, technique et industrielle.

La mission de diffusion est menée principalement par le Service d'information technique, industrielle et scientifique (S.I.T.I.S.) qui est partie intégrante du C.S.T. **Au cours de sa visite, la délégation a pu apprécier le dynamisme de ce service, qui exerce ses activités sous des formes très variées** (réponses à des demandes d'information, prêts de films et de revues, publication de bulletins, diffusion d'informations auprès des médias mexicains, participation à des manifestations) ; **on peut regretter, dans ces conditions, que les moyens dont il dispose ne permettent pas toujours un renouvellement suffisamment rapide de ses instruments documentaires, notamment les films scientifiques.**

Le C.S.T. regroupe également, comme cela a été dit plus haut, l'ensemble des activités de coopération scientifique et technique. Cette coopération, qui s'était d'abord développée sur un plan universitaire, s'est ensuite ouverte à des opérations d'aide au développement. Une évolution importante s'est produite au cours des dernières années : la coopération technique a été intégrée dans un cadre global incluant les actions économiques et commerciales ; elle doit porter sur des secteurs reconnus prioritaires par le plan de développement mexicain et qui en même temps intéressent la partie française. Ont été ainsi retenus les secteurs de l'agriculture, des transports, des mines et de l'énergie, de la santé et des biotechnologies.

Il est à noter — fait rare dans la coopération mise en œuvre par la France — que la coopération scientifique et technique franco-mexicaine est financée de manière paritaire. Elle requiert une trentaine d'experts permanents, une centaine d'experts venant en outre chaque année accomplir des missions temporaires ; de plus, plusieurs centaines de boursiers mexicains résident actuellement en France pour préparer un doctorat : il sera question plus loin des difficultés que rencontre à l'heure actuelle cette forme particulièrement utile de coopération.

D. — L'Institut français d'Amérique latine (I.F.A.L.).

L'I.F.A.L. a été créé en 1945 par le général de Gaulle, sur l'initiative de l'anthropologue Paul Rivet, qui avait représenté la France libre en Amérique latine pendant la Seconde Guerre mondiale et souhaitait marquer l'importance qu'allait revêtir le Mexique dans les échanges entre la France et l'Amérique latine.

Alors que de nombreux pays d'Europe et d'Afrique sont dotés d'Instituts français, l'I.F.A.L. demeure le seul de son espèce sur l'ensemble du continent latino-américain.

Au fil des ans, l'I.F.A.L. a vu ses compétences et ses moyens s'accroître ; **il est aujourd'hui l'un des Instituts français les plus importants au monde** (après ceux de Tokyo, Athènes et Alger). Cet Institut a eu un rôle considérable pendant trois décennies dans la formation des élites mexicaines, qu'il s'agisse du monde des arts (Octavio Paz, Carlos Fuentes...) ou des élites politiques et administratives. **Il se trouve aujourd'hui confronté à un risque de banalisation lié à sa mauvaise situation géographique.** L'ensemble de la vie intellectuelle et culturelle s'est en effet déplacée vers le sud de la ville aux alentours de l'U.N.A.M. (Université nationale autonome de Mexico) et la « clientèle » de l'I.F.A.L. hésite à faire une heure de trajet pour venir participer à ses activités, d'autant que le quartier dans lequel il est situé connaît une évolution préoccupante du point de vue de l'ordre public.

Cela étant, l'I.F.A.L. **conserve une activité importante et variée** ; il emploie quatre-vingt salariés (dont cinquante permanents) et dispose d'un budget de 6 millions de francs (dont 1,7 million de subventions, le reste provenant de recettes locales).

L'I.F.A.L. a pour vocation le développement des échanges culturels. A cette fin, il comprend notamment :

1° un *service des cours*, organisé autour de trois cellules : une cellule de français langue étrangère dont le public est essentiellement constitué d'étudiants, de chercheurs, de professionnels de la culture ; une cellule d'enseignement du français scientifique et technique qui réalise l'essentiel de son activité par des contrats avec des institutions mexicaines ; une cellule de cours universitaires qui prépare au D.E.U.G. lettres modernes de la Sorbonne et assure en outre des séminaires sur des sujets d'intérêt commun. Les activités du service des cours sont payantes ; elles touchent au total près de 2.200 étudiants ;

2° un *service d'échanges universitaires* qui informe et oriente les candidats à des études de troisième cycle en France et participe à l'organisation et à la gestion des échanges universitaires ;

3° une *bibliothèque* (la seule bibliothèque francophone du pays) qui dispose d'un fonds d'environ 29.000 volumes et d'une centaine de revues. Très fréquentée, avec 1.200 inscrits, cette bibliothèque effectue annuellement quelque 13.000 prêts ;

4° une *cellule audiovisuelle* qui agit principalement en direction des télévisions mexicaines ; un programme de 14 émissions d'une heure sur la culture française est ainsi en cours de réalisation ;

5° une *galerie d'art* qui réalise une exposition par mois aussi bien pour faire connaître de jeunes artistes mexicains que pour présenter des artistes français ;

6° une *salle de spectacles* et un auditorium ;

7° une *cinémathèque* disposant de quatre cents longs métrages et mille courts métrages ;

8° un *bureau d'action linguistique* (B.A.L.) intervenant en tant qu'expert sur tous les problèmes d'enseignement du français et contribuant à la formation initiale et continue des professeurs de français mexicains (le B.A.L. dispose d'une bibliothèque pédagogique).

Par ailleurs, l'I.F.A.L. organise diverses activités conjointement avec la partie mexicaine (colloques universitaires, coéditions) et contribue aux échanges artistiques.

E. — Le centre d'études mexicaines et centro-américaines (C.E.M.C.A.).

Le C.E.M.C.A. est l'héritier de la Mission archéologique, fondée en 1961 ; ses activités sont orientées vers l'histoire, la géographie et les sciences naturelles. Il assure l'accueil de chercheurs, conduit des recherches sur le terrain et contribue à la coopération universitaire. **La réputation des travaux effectués ou encadrés par le C.E.M.C.A., dans les divers domaines de sa compétence, n'est plus à faire** et cet organisme constitue l'un des aspects les plus remarquables de la présence française.

III. — UNE POSITION QUI RESTE FRAGILE

A. — La place du français dans le système éducatif mexicain.

Il est difficile de mesurer la place exacte qu'occupe le français dans le système éducatif mexicain. La structure très décentralisée de ce dernier, le grand nombre d'établissements privés, l'imprécision des relevés statistiques effectués par le ministère, ne permettent de disposer que de renseignements fragmentaires, notamment en ce qui concerne la situation en province.

Dans *l'enseignement préélémentaire et élémentaire*, l'étude des langues étrangères n'est pas obligatoire ; seules quelques écoles privées leur font une place. Dans la région de Mexico, un millier d'élèves environ apprennent ainsi le français à ce degré d'enseignement ; la situation en province n'est pas connue.

Dans le *premier cycle de l'enseignement secondaire*, qui accueille près de quatre millions d'élèves, l'étude d'une langue étrangère est obligatoire ; l'anglais est de très loin la langue la plus fréquemment choisie. Dans la région de Mexico, environ 40.000 élèves reçoivent à ce stade un enseignement du français, cet enseignement étant assuré par 145 professeurs ; la situation en province est très difficile à cerner.

² Dans le *second cycle de l'enseignement secondaire*, qui est situé au-delà de la scolarité obligatoire et qui accueille plus d'un million d'adolescents, environ 10.000 élèves suivent, dans la région de Mexico, un enseignement de français qu'assurent une centaine de professeurs ; là encore, la situation en province n'est pas véritablement connue.

Enfin, dans *l'enseignement supérieur*, on compte environ 8.000 étudiants à Mexico et 2.000 en province suivant un enseignement du français.

Il est manifestement impossible de tirer des conclusions très précises à partir de données aussi lacunaires (1). Cependant, on peut affirmer sans risque d'erreur que le français — certes très en retrait par rapport à l'anglais, pour de nombreuses raisons — occupe solidement la deuxième place dans le système éducatif mexicain. L'intérêt pour le français tient au caractère attractif de la pédagogie

(1) Il est à noter que les chiffres fournis ne tiennent compte ni des effectifs du L.F.M., ni évidemment de ceux de l'Alliance française.

mise en œuvre, au goût pour la culture française, mais aussi au désir de disposer d'un contrepoids vis-à-vis de la prédominance américaine.

Au total, la prépondérance manifeste de l'anglais ne doit pas masquer le fait que le désir d'apprendre le français est plus répandu qu'on ne pourrait le penser au premier abord. Il doit être possible, par une action persévérante, de fortifier la position de notre langue et même de lui donner une assise plus large. Cette action est d'autant plus nécessaire que la place non négligeable qu'occupe le français ne peut être considérée comme acquise une fois pour toutes : une attitude simplement défensive ne suffirait pas à la conserver tant est grande l'influence anglo-saxonne dans de très nombreux domaines.

B. — L'image de la France.

La France conserve un prestige culturel important, particulièrement dans le domaine des sciences humaines ; une image plus positive des activités françaises en matière scientifique, technologique et industrielle commence par ailleurs à se faire jour. Mais les media mexicains conservent encore trop souvent une vision quelque peu stéréotypée de notre pays : mode, parfums, cuisine et bons vins ! Il est souhaitable de rééquilibrer quelque peu cette image ; le C.S.T., l'I.F.A.L. et les Alliances françaises ont mené en ce sens, au cours des dernières années, des actions qui doivent être poursuivies.

En outre, **la place extrêmement réduite que tient la création audiovisuelle française sur les écrans de télévision mexicains n'est pas de nature à donner de la vie culturelle française une image favorable.** Les films français que les services culturels peuvent mettre à la disposition des chaînes mexicaines sont peu nombreux et généralement anciens. La création — très récente — d'une chaîne de télévision publique (alors que jusqu'à présent les téléspectateurs mexicains ne disposaient que de chaînes privées) constitue une occasion qu'il convient de saisir pour assurer une présence plus active de la création audiovisuelle française, vis-à-vis de laquelle les responsables de la nouvelle chaîne ont manifesté beaucoup d'intérêt ; encore faudra-t-il, dans cette perspective, que les programmes français soient proposés à un prix compatible avec les possibilités financières mexicaines — et aussi que les chaînes françaises manifestent vis-à-vis de la création mexicaine un intérêt plus soutenu.

En ce qui concerne le cinéma proprement dit, la diffusion de films français s'avère très limitée et, d'une manière générale, les échanges franco-mexicains en restent à un très faible niveau. Là

encore, on ne saurait se résigner à une telle situation, qui risque de détériorer à terme l'image de notre pays et la place de notre langue et de notre culture.

*
* *

Au total, il apparaît que si la présence française en matière culturelle, scientifique et technique conserve dans l'ensemble un niveau significatif, cette position reste néanmoins relativement fragile. L'attrait que conserve l'étude de la langue française, l'intérêt que les élites mexicaines continuent à porter à la culture française (pour elle-même et pour le contrepois qu'elle représente face à l'influence nord-américaine), la variété et la qualité des institutions qui concourent à la présence française sont des atouts importants pour notre pays ; mais, il est nécessaire, pour consolider la présence française comme pour favoriser le développement de la coopération et des échanges entre les deux pays, que ces atouts soient pleinement utilisés. Pour cela, il importe à la fois de renforcer et d'adapter notre dispositif.

IV. — LA NÉCESSITÉ DE RENFORCER ET D'ADAPTER NOTRE DISPOSITIF

A. Les échanges universitaires.

Ces échanges prennent principalement deux formes : des échanges de chercheurs et d'enseignants d'une part, et, d'autre part, l'octroi de bourses de troisième cycle destinées à permettre à des étudiants mexicains d'obtenir un doctorat en France.

Les échanges de chercheurs et d'universitaires ont été réorganisés au cours des dernières années afin de concentrer les moyens sur des projets associant des équipes françaises et mexicaines et correspondant à des objectifs à atteindre sur deux ou trois années. Cette évolution satisfaisante s'est accompagnée, à la demande des autorités françaises, d'un effort de « recentrage » des échanges tendant à augmenter la place des sciences exactes et naturelles au détriment des sciences humaines et sociales.

Sans méconnaître l'intérêt que peut représenter une accentuation des échanges dans le domaine des sciences exactes et naturelles, **la délégation tient à faire observer que le maintien d'un courant important d'échanges dans le domaine des sciences humaines et sociales présente un intérêt qui dépasse le cadre universitaire.** A la différence de la France, où le recrutement des dirigeants repose sur le système des « grandes écoles », le Mexique confie en effet à l'université publique le rôle de formation des administrateurs pour tous les postes de décision importants dans les ministères et les entreprises publiques ou parapubliques. Ces décideurs — qui sont en particulier amenés à négocier les contrats commerciaux avec la France — ont généralement eu une formation dans le domaine des sciences humaines et sociales (juristes et économistes en constituent l'écrasante majorité) et conservent souvent des liens étroits avec l'Université publique.

L'existence de relations aussi privilégiées entre l'administration et l'université publique (1) justifie donc le maintien d'un effort particulier de coopération dans les sciences humaines.

(1) L'importance et le prestige de l'Université nationale autonome du Mexique (U.N.A.M.) sont tels que le recteur de l'U.N.A.M., lequel est nommé par le Président de la République, est pratiquement l'équivalent mexicain du secrétaire d'Etat aux universités en France.

En ce qui concerne par ailleurs les bourses de troisième cycle, la même remarque doit être faite sur l'intérêt que représente pour notre pays l'accueil de boursiers mexicains dans le secteur des sciences sociales et humaines. Ces étudiants sont presque toujours appelés, à leur retour, à jouer un rôle important dans l'administration et l'université, en raison notamment du souci des autorités mexicaines de contrebalancer l'influence excessive des universités américaines ; il y a là, à l'évidence, un atout pour notre pays dans les diverses négociations franco-mexicaines.

Or, de très grandes difficultés ont surgi dans ce domaine au cours des deux dernières années. Alors qu'un accord conclu en 1983 prévoyait l'octroi de cent bourses nouvelles chaque année, la France, bien que n'ayant pas dénoncé l'accord en question, n'a pu respecter ses engagements en raison de la mise en œuvre de la politique de rigueur budgétaire. En outre, alors qu'un mécanisme de sélection des candidatures (fondée sur un examen des dossiers et une audition des meilleurs candidats par une commission mixte d'experts des deux pays) a été mis en place, les autorités administratives françaises ont continué à procéder à leur propre sélection des dossiers, ce qui rend la décision finale imprévisible dans un domaine où une planification est indispensable. Cette attitude paraît d'autant plus difficilement compréhensible que la commission, qui fonctionne depuis trois ans, a constamment pratiqué une sélection sévère (qui a entraîné une réduction notable du nombre des propositions envoyées chaque année à Paris) tout en donnant priorité aux projets s'inscrivant dans le cadre des accords de coopération et d'échanges universitaires.

Ces difficultés tant financières qu'administratives, ont sensiblement altéré l'ampleur de cette forme de coopération, dont pourtant on ne saurait trop souligner l'importance (1). Il importe de remédier à cette situation, en revenant progressivement au nombre de boursiers correspondant aux accords déjà conclus et en assurant la cohérence de la procédure de sélection.

B. — La situation de l'I.F.A.L.

La position privilégiée qu'a occupé l'I.F.A.L. pendant les vingt années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale s'est progressivement dégradée depuis lors.

(1) Par exemple, une coopération approfondie s'est développée, en particulier durant la dernière décennie, en matière de formation de cadres administratifs supérieurs, permettant notamment à des boursiers mexicains d'effectuer un stage à l'Ecole nationale d'administration (E.N.A.) ou à l'Institut international d'administration publique (I.I.A.P.), ce stage pouvant être complété par la préparation d'un doctorat. Le nombre des stagiaires, qui était de trente en 1977, est tombé à six en 1984. Cette évolution est d'autant plus préoccupante que les anciens stagiaires — aujourd'hui regroupés en une association franco-mexicaine des administrateurs publics — occupent généralement par la suite des fonctions particulièrement importantes : cinquante d'entre eux exercent aujourd'hui des responsabilités d'un niveau égal ou supérieur à la direction d'une administration centrale.

La première raison de ce phénomène est d'ordre géographique. A partir des années 1960, le Mexique a entrepris un effort important pour développer l'université nationale autonome de Mexico (U.N.A.M.), qui est aujourd'hui devenue le premier centre de production intellectuelle d'Amérique latine ; or, l'I.F.A.L., alors que les conditions de circulation dans l'immense agglomération de Mexico sont difficiles. La vie scientifique et culturelle se déroulant pour l'essentiel dans le quartier de l'U.N.A.M., l'I.F.A.L. se trouve à peu près privé de son public naturel et court le risque d'une lente marginalisation. Certes, ses activités gardent encore un prestige indéniable, mais cette réputation ne peut désormais que s'éteindre d'année en année.

La deuxième raison du déclin relatif de l'I.F.A.L. est son excessif cloisonnement interne, reflet à échelle réduite des cloisonnements administratifs parisiens. Les personnels et les enveloppes budgétaires de chaque service relèvent de directions et de logiques différentes : de ce fait, l'accent est mis successivement sur les diverses activités, en fonction généralement des impulsions parisiennes, sans qu'il soit possible d'unifier ces efforts dans le cadre d'un projet clairement défini.

En outre, la cohérence du dispositif formé par l'I.F.A.L., le C.E.M.C.A. et le C.S.T. s'avère manifestement insuffisante. Qu'il s'agisse d'obtenir un film, de préparer une exposition, d'organiser une colloque universitaire, chacun de ces organismes détient une partie des compétences, en fonction des domaines ; les interlocuteurs mexicains ont bien du mal à débrouiller cet écheveau et cela ne peut manquer de nuire à l'efficacité de la coopération.

En fonction des facteurs de déclin relatif du rayonnement de l'I.F.A.L. qui viennent d'être énumérés, deux mesures paraissent nécessaires : d'une part, le transfert d'une partie au moins des activités de cet organisme à proximité de l'U.N.A.M. ; d'autre part, et à cette occasion, la réorganisation de l'ensemble des services culturels, scientifiques et techniques, afin de simplifier ce dispositif tout en favorisant la cohérence et la continuité des actions entreprises.

Un projet détaillé a été élaboré par les responsables des organismes intéressés : on en trouvera les grandes lignes en annexe au présent rapport. **Si on met en balance le faible montant des investissements nécessaires, avec les avantages que l'on peut raisonnablement en attendre, en termes de rayonnement de l'Institut et d'efficacité de ses interventions, il apparaît hautement souhaitable de s'engager sans délai dans cette voie, puisque continuer à ne pas utiliser pleinement le potentiel remarquable que représente encore l'I.F.A.L. constituerait une perte finalement bien supérieure au coût — encore une fois modeste — qu'entraînerait la mise en œuvre du projet en question.**

C. - La situation du L.F.M.

Si la situation du L.F.M. apparaît dans l'ensemble satisfaisante, la délégation a néanmoins pu constater la persistance de certains problèmes.

En premier lieu - même si ce point n'est pas crucial - on ne peut que s'interroger sur les raisons exactes qui font relever le L.F.M. de deux académies différentes suivant la nature, « classique » ou « technique », des sections. Pour organiser les épreuves du baccalauréat, il faut obtenir simultanément la présence d'un président du jury venant de l'académie des Antilles (pour les baccalauréats de l'enseignement général) et d'un président de jury venant de l'académie d'Aix-Marseille (pour les baccalauréats techniques) ; il semble que sur ce point la tradition cartésienne ait connu une éclipse.

Plus grave est la difficulté qu'éprouvent les élèves du L.F.M. à être accueillis par les établissements français d'enseignement supérieur lorsqu'ils souhaitent, après le baccalauréat, poursuivre leurs études en métropole. A côté des raisons d'ordre administratif (le cheminement des dossiers semblant difficile), il semble que les établissements en cause hésitent à admettre les anciens élèves du L.F.M., institution qu'ils connaissent mal. Ainsi, aucun ancien élève des sections techniques n'a été accepté par un I.U.T. en 1985. Cette situation paraît difficilement acceptable : **alors que notre pays fournit un investissement important pour amener ces élèves au baccalauréat, cet investissement peut se trouver compromis faute d'une articulation suffisante entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.**

Par ailleurs, l'équipement de la section technologique du lycée comporte des lacunes ; le manque ou l'absence de certaines machines perfectionnées risque de nuire à la qualité de la formation. Ce problème pourrait être partiellement résolu par un effort de coopération entre le L.F.M. et les entreprises françaises implantées à Mexico ; il semble cependant que cette coopération reste encore très limitée. Par exemple, il s'avère que la régie Renault, première implantation industrielle française, possède son propre dispositif de formation d'ingénieurs recrutés localement : cette formation est généralement assurée par des techniciens supérieurs venus de France. On peut se demander s'il ne serait pas préférable que cette entreprise participe au financement des études d'anciens élèves du L.F.M., qui pourraient alors suivre en France une formation adaptée aux besoins.

Enfin, il convient de préciser que la délégation a eu connaissance de certains problèmes relatifs à la situation matérielle des personnels du L.F.M. Son attention a été en particulier attirée sur la modicité des salaires versés aux **personnels recrutés localement** : ces personnels bénéficient certes d'une prise en charge de leurs cotisations sociales et de la gratuité de la scolarité pour leurs enfants ; mais la faiblesse de leurs revenus ne leur permet généralement pas d'entretenir des liens avec la France, le coût des voyages Mexico-Paris étant particulièrement élevé pour des raisons tarifaires locales. Ainsi se développe une coupure avec la France qui peut, à terme, nuire à l'efficacité des enseignements. En ce qui concerne par ailleurs les **personnels ayant le statut de détachés administratifs** (qui sont des fonctionnaires titulaires relevant du ministère de l'éducation nationale, lequel reconnaît leurs services pour l'avancement et la retraite), il est à noter que ces personnels ne reçoivent pas l'équivalent du salaire français correspondant à leur grade et à leur échelon, contrairement à la règle observée dans la coopération avec d'autres pays tels que l'Algérie ou le Maroc.

CONCLUSION

Des éléments d'analyse qui précèdent, on peut tirer une conclusion à certains égards contrastée.

D'un côté, il apparaît que les relations culturelles, scientifiques et techniques entre la France et le Mexique se situent dans l'ensemble à un niveau relativement élevé, si on les compare aux relations qu'entretient la France avec d'autres pays de cette région du monde. La qualité des activités des institutions et organismes qui concourent à la présence française, la place non négligeable qu'occupe le français dans le système éducatif mexicain, l'intérêt manifesté par les autorités mexicaines pour la coopération avec la France sont autant de facteurs qui autorisent à envisager l'avenir sans pessimisme excessif. Il est clair que les relations franco-mexicaines, dans les domaines que nous avons examinés, sont considérées par la partie mexicaine comme un des moyens sur lesquels le Mexique peut s'appuyer pour conserver son identité face à l'influence nord-américaine. Cette perception favorable s'inscrit dans un climat général des relations marqué par la sympathie réciproque (1).

D'un autre côté, la position de notre culture reste nécessairement fragile, du fait même de la proximité des Etats-Unis, du poids de leur économie et de leur civilisation. Il importe donc de consolider la présence française, et c'est pourquoi la délégation tient à souligner particulièrement l'intérêt qu'il y aurait à redresser la situation des échanges universitaires, notamment en ce qui concerne l'envoi de boursiers mexicains en France, et à réaliser le déménagement de l'I.F.A.L. et la réorganisation, qui doit l'accompagner, de notre dispositif culturel. **Il serait regrettable — compte tenu par ailleurs de l'enjeu financier somme toute modeste que représentent ces mesures — que la France, faute de consentir aux évolutions nécessaires, compromette, à terme, les résultats significatifs qu'elle a su obtenir.**

(1) La conférence de presse donnée par le président de la délégation a attiré de nombreux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, donnant ainsi une nouvelle preuve de l'intérêt des Mexicains pour les relations avec notre pays.

Le Mexique, quelles que soient ses difficultés présentes, est vraisemblablement appelé, en raison des ressources considérables et de tous ordres dont il dispose, à jouer un rôle croissant ; la délégation est convaincue que le renforcement des relations culturelles, scientifiques et techniques de la France avec ce pays ne peut que favoriser le développement des relations dans les autres domaines et correspond ainsi à l'intérêt et à la vocation de notre pays.

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

Afin d'approfondir les relations franco-mexicaines en matière culturelle, scientifique et technique, la délégation juge particulièrement souhaitable :

- de renforcer les échanges universitaires, notamment par l'accueil en France de boursiers mexicains en nombre correspondant aux accords en vigueur,

- de réaliser le déménagement de l'Institut français d'Amérique latine (I.F.A.L.) à proximité de l'Université nationale autonome du Mexique (U.N.A.M.),

- de regrouper et de restructurer les services culturels de manière à mettre en place un dispositif plus simple et plus cohérent.

A N N E X E

PROPOSITION DE RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE L'AMBASSADE DE FRANCE A MEXICO, TRANSMISE A LA DÉLÉGATION PAR M. GEORGES COUFFIGNAL, DIRECTEUR DE L'I.F.A.L.

Il existe actuellement trois établissements dont les activités s'expliquent plus par les héritages successifs de créations échelonnées entre 1945 et 1960 que le groupement raisonné des missions dévolues au service culturel.

L'Institut français d'Amérique Latine, le plus ancien, assure à la fois des tâches d'action culturelle, de coopération artistique ou universitaire, de recherche et d'enseignement, de diffusion de matériel audiovisuel.

Le Centre scientifique et technique se consacre principalement à des tâches de coopération technique et industrielle, mais assure aussi un rôle d'échanges universitaires en sciences exactes. Le Centre d'études mexicaines et centre-américaines est voué à des opérations de recherche en sciences de l'homme et de la société et de sciences naturelles, ainsi qu'à des tâches d'édition.

Les frontières entre chaque établissement sont souvent floues, et il est fréquent (échanges universitaires, diffusion, etc.) de voir deux d'entre eux traiter les mêmes dossiers. Par ailleurs, tous sont situés dans la partie centrale de Mexico, alors que certaines des activités ont pour interlocuteurs des institutions ou individus situés dans le sud de la ville, à plus d'une heure de transport de nos établissements.

Regrouper, rationaliser et restructurer ces services en deux ensembles est une opération urgente pour plusieurs raisons. Il est possible actuellement d'acquérir un immeuble de haute qualité artistique qui assurera pour longtemps l'image de marque de la culture française dans le sud de la ville de Mexico, au cœur du quartier des universités et des centres de recherche, en y installant un centre de coproduction scientifique et artistique. Il faut par ailleurs rassembler au centre du quartier des affaires et des administrations les outils de la coopération avec un pays dont la puissance économique ne se dément pas malgré la crise en y assurant une exposition permanente des réalisations techniques et industrielles.

Ainsi, une image claire de la présence française remplacera un éclatement qui ne correspond qu'aux complications accumulées de services aux compétences insuffisamment définies. Le premier pôle, situé au sud de la ville, serait centré sur la production culturelle. Le second, situé au centre, serait celui de la coopération et la diffusion.

Ces deux pôles, totalement nouveaux dans leur concept, permettraient, tout en réalisant de substantielles économies, de démultiplier nos moyens d'action et d'échange avec le Mexique et l'Amérique centrale.

L'opération est possible financièrement. Elle se ferait aujourd'hui dans des conditions incomparables, compte tenu de la faiblesse du peso.

I. — INSTITUT PAUL RIVET OU MAISON FRANCE-AMÉRIQUE LATINE

1. *Déplacement vers le sud de la ville de Mexico.*

L'expansion très rapide des organismes de recherche et d'enseignement supérieur à Mexico s'est accompagnée d'une nouvelle localisation dans le sud de la ville ; celle-ci s'est associée à la création ou au déplacement de centres culturels, de salles de spectacles, de librairies et de maisons d'édition. Cette situation donne toute son importance à l'acquisition par l'Etat français d'un édifice de style colonial, la Casa Alvarado, immeuble d'une qualité artistique exceptionnelle situé dans le quartier le plus prestigieux du sud de Mexico (Coyoacan) et à proximité immédiate des axes de transport principaux et de l'U.N.A.M. (Université nationale autonome de Mexico).

2. *Regroupement des services.*

Les activités de recherche (actuellement dispersées entre le Centre d'études mexicaines et centre-américaines d'une part, l'Institut français d'Amérique latine d'autre part), les activités de coopération universitaire (actuellement dispersées entre l'Institut français d'Amérique latine et le Centre scientifique et technique) et les activités de coopération artistiques (actuellement situées à distance des principaux interlocuteurs) peuvent être regroupées dans ce nouvel Institut Paul Rivet ou Maison France-Amérique latine, qui accueillera en un seul bloc l'ensemble des services nécessaires à cet ensemble cohérent (édition, documentation, bibliothèque, laboratoire). Pour la bibliothèque, il y aurait lieu de prévoir ultérieurement l'édification d'une grande bibliothèque francophone sur le terrain jouxtant la Casa Alvarado (6.000 m² au total). Un financement local, par la communauté française, de cette bibliothèque est possible.

II. — CENTRE DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

1. *Localisation.*

La localisation traditionnelle dans le centre des affaires, à proximité de la chambre de commerce franco-mexicaine et des principaux ministères et autres services publics, se justifie en ce qui concerne les activités de coopération technique. L'actuel édifice de l'I.F.A.L., tant par sa situation que par sa dimension, correspond aux besoins de ce centre, tant pour l'exposition permanente des réalisations scientifiques et techniques que pour les rencontres et conférences d'experts. Les enseignements de français fonctionnel étroitement liés aux besoins des professionnels des ministères ou autres services et entreprises ont leur place dans ce centre.

2. *Regroupement des services.*

Les activités de coopération du Centre scientifique et technique sont déjà étroitement associées au service de documentation (lui-même issu d'un regroupement début 1984 des secteurs industriel et scientifico-technique.) Le regroupement des matériels audiovisuels (films de toute nature, disques, vidéo, expositions) en fait un outil précieux pour organiser des manifestations de la culture française dans les villes de la province mexicaine et les pays voisins. Il est par ailleurs directement partie prenante dans l'organisation des cours de français fonctionnel.

III. – DESCRIPTIF DES OPÉRATIONS REGROUPÉES DANS CHAQUE CENTRE

A. – Dans l'Institut Paul Rivet ou Maison France-Amérique latine.

1. *Recherche.*

La France assure en collaboration avec les centres de recherche mexicaine un ensemble de coproductions dans les domaines des sciences sociales (aménagement, sociologie, histoire, politique, ethnologie), de l'archéologie, des sciences naturelles. L'accueil des chercheurs (logement pour quelques semaines, disposition d'un bureau pour plusieurs trimestres) doit d'accompagner d'une politique de coédition avec les centres de recherche mexicains ou centre-américains. Les moyens matériels existant au C.E.M.C.A. (personnel et matériel d'édition, laboratoires d'archéologie et de sciences naturelles, ateliers de dessin et de photographie) seront logés dans le nouvel Institut. De même, les banques et bases de données, actuellement situées au C.S.T., ont leur place dans ce nouvel Institut.

2. *Coopération universitaire.*

Les accords passés entre universités ou centres de recherche mexicains d'une part, français de l'autre, sont gérés actuellement pour les sciences de l'homme et de la société par le service d'échanges universitaires et de documentation sur les universités françaises de l'I.F.A.L. Ce service doit être regroupé dans le nouvel Institut avec les activités similaires concernant les sciences exactes actuellement assurées par le C.S.T. Il doit orienter les candidats à des bourses dans les établissements français, organiser les séminaires de niveau universitaires résultant de la coopération et assurer une information générale.

3. *Coopération artistique.*

Cette tâche est actuellement réalisée à l'I.F.A.L. ; elle passera au nouvel Institut et s'orientera de manière prioritaire vers des coproductions (spectacles, expositions, etc.) accueillis principalement dans les établissements culturels de la ville de Mexico, situés en majorité dans l'environnement immédiat de la Casa Alvarado. La cellule audiovisuelle (matériel vidéo) actuellement installée à l'I.F.A.L. servira de support à ces coproductions.

4. *Services communs.*

Le regroupement des deux bibliothèques de l'I.F.A.L. et du C.E.M.C.A. dans le nouvel Institut permettra de mettre à la disposition des chercheurs, des artistes, des étudiants, d'un fond francophone solide. Le bureau du livre actuellement logé au C.S.T., réinstallé dans le nouvel Institut, assurera à la fois une tâche de promotion des éditions françaises et de négociations des coéditions de traduction en espagnol, d'ouvrages français. Enfin, la disponibilité d'un terminal de téléinformatique permettra d'assurer à partir des bases de données, en particulier françaises, une information scientifique et bibliographique, nécessaire complément de la bibliothèque et du bureau du livre.

B. – Dans le Centre de coopération scientifique, technique et industriel.

1. Information scientifique, technique et industrielle.

Ce centre fournit des matériaux à jour par réponse directe ou à travers son bulletin et ses tracts, à partir de ses brochures et annuaires, par interrogation telex des centres de documentation française.

Le répertoire des chercheurs, enseignants, techniciens français en poste ou en mission au Mexique permet de passer de l'information simple à la consultation ou à l'organisation de manifestations.

2. Organisation de manifestations culturelles et techniques et matériel de diffusion.

A travers le réseau des écoles de l'Alliance française ou de toute autre manière, le regroupement de la filmothèque (tant courts métrages scientifiques et techniques que longs métrages culturels), de la discothèque, du matériel vidéo et des matériels d'exposition, permet de concentrer nos moyens dans ce secteur.

3. Bureau d'action linguistique.

Il assure une tâche de promotion de la langue française, à la fois par des manifestations culturelles ou scientifiques dans diverses villes et par l'appui logistique (stages, élaboration de matériel pédagogique) aux professeurs de Français mexicains.

4. Cours de français fonctionnel.

Ceux-ci se concentrent de plus en plus vers des publics spécialisés, souvent appartenant à des groupes professionnels ou à des services et entreprises avec lesquels les contacts sont établis à travers les négociations menées à propos des opérations de coopération ou de manifestations culturelles ou techniques. La formation de mexicains allant suivre des études de troisième cycle en France s'inscrit dans ce cadre.

CONCLUSION

L'effet de regroupement des services pour plus de cohérence a déjà été notable en 1984 : les cours de français fonctionnel, les activités concernant le livre ne sont plus dispersés. De même, l'information et la documentation scientifique et technique du C.S.T. et l'information et la documentation industrielle du C.F.I.T.I. se trouvent regroupées. L'organisation décrite ci-dessus met fin aux doubles activités dans le domaine des bibliothèques, de l'information concernant les bourses, de la diffusion du matériel audiovisuel ; en outre, le regroupement physique dans deux établissements de services qui ont d'étroites relations les uns avec les autres permet des économies substantielles.